



Communiqué 2020-32  
2 septembre 2020

## **Retrait des pancartes**

### **Message aux membres :**

Depuis quelques jours des employés du Ministère des Transports s'affairent à retirer les pancartes de la Fraternité sur le bord des autoroutes. Selon les avocats du ministère, elles contreviendraient à la Loi sur la publicité le long des routes et à la Loi interdisant l'affichage publicitaire le long de certaines voies de circulation. Après un échange de mises en demeure, le ministère a décidé de les retirer (à nos frais) et ce malgré le fait que nous soyons encore en négociations.

Nous croyons fermement à notre droit de nous exprimer, à cet égard nous avons déplacé plusieurs pancartes sur les terrains relevant de CRQ pour les rendre conforme aux prétentions du Ministère. Nous suivons donc la situation de près pour assurer notre droit de nous exprimer.

Votre Exécutif